

COMPTES RENDUS¹

Ferdinand de SAUSSURE. — *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et A. Sechehaye, avec la collaboration de Riedlinger. Lausanne et Paris (Payot), 1916, in-8, 337 p.

La famille et les élèves genevois de F. de Saussure se sont trouvés devant un cas de conscience délicat. F. de Saussure qui hésitait de plus en plus à rédiger ses idées sous une forme définitive, n'a laissé à sa mort aucun travail inédit en état d'être publié. Mais il avait professé à plusieurs reprises des cours de linguistique générale qui avaient fait sur les auditeurs une impression profonde. Ces cours n'étaient pas destinés à être imprimés, et F. de Saussure se serait assurément refusé à laisser publier, de son vivant, la rédaction qu'en aurait faite l'un de ses auditeurs. D'ailleurs les trois séries de leçons pour lesquelles on avait des notes d'auditeurs n'étaient pas identiques entre elles, et chacune présentait des parties qu'il semblait fâcheux de laisser perdre. M. Bally, élève de F. de Saussure et son successeur à l'Université de Genève, et M. Sechehaye, aussi élève de F. de Saussure, ont pris le parti hardi de fondre en un tout les trois rédactions et de construire, pour ainsi dire, avec les formules et les exemples de F. de Saussure, le livre que le maître n'avait pas fait, qu'il n'aurait sans doute jamais fait. Ce qui est offert au public, c'est donc une rédaction des idées de F. de Saussure sur la linguistique générale par ses

1. Les comptes rendus signés A. M. sont de M. A. Meillet.

deux principaux élèves genevois, MM. Bally et Sechelaye.

La conscience et le talent des rédacteurs ne laissent pas de doute sur la fidélité avec laquelle a été rendue en général la pensée du maître. Je n'ai jamais entendu le cours de F. de Saussure sur la linguistique générale. Mais la pensée de F. de Saussure s'était fixée très tôt, on le sait. Les doctrines qu'il a enseignées explicitement dans ces cours de linguistique générale sont celles dont s'inspirait déjà l'enseignement de grammaire comparée qu'il a donné vingt ans plus tôt à l'École des Hautes Études, et que j'ai reçu. Je les retrouve telles qu'il était souvent possible de les deviner.

Quant à la forme, on a l'impression de l'enseignement de Saussure, mais schématisé. Il y avait dans cet enseignement un mélange unique de formules rigoureuses, soigneusement pesées, d'exemples topiques, choisis avec art, et d'images poétiques, qui rendaient la pensée sensible aux yeux. On retrouve quelque chose de tout cela dans le livre ; mais l'éclat de bien des images s'est affaibli, et le nombre même semble en avoir été restreint.

On ne cherchera pas dans le livre un exposé complet de la linguistique générale. Dans ses cours d'une année, F. de Saussure n'a jamais pu développer toutes les parties du sujet. Toutes les idées dominantes sont touchées, presque toutes sont éclairées par des formules lumineuses qui demeurent. Mais, à côté de morceaux qui sont poussés à fond, comme la théorie de la syllabe sur laquelle on trouvera un exposé vraiment définitif dans sa brièveté, il en est d'autres qui sont seulement esquissés. Par exemple, il n'y a sur les catégories grammaticales que des principes généraux ; les catégories elles-mêmes ne sont pas touchées. On n'est pas en présence d'un exposé complet, bien équilibré ; il s'agit plutôt d'une série de vues qui éclairent toutes les avenues du sujet, en laissant au lecteur le soin de les suivre jusqu'au bout.

L'idée fondamentale du cours est que : *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même.*

F. de Saussure distingue la *langue* et la *parole*. La *parole*, c'est ce que l'on peut observer directement ; c'est ce qui est

émis ou entendu ; c'est toujours un fait individuel, qui se produit à un moment donné. La langue ne peut être connue qu'à travers la parole, et elle ne se transmet que par la parole. Mais elle est la réalité la plus importante ; elle est indépendante de l'individu, parce qu'elle est chose sociale. Cette distinction de la *langue* et de la *parole* est essentielle, et l'on devra s'en pénétrer.

Une autre distinction domine le livre, celle de la *synchronie* et de la *diachronie*. On peut envisager les faits linguistiques soit pour décrire un état de langue à un moment donné soit pour suivre le passage d'un état de langue à un autre. Jusqu'au début du XIX^e siècle, on n'a jamais fait qu'analyser des états donnés du langage : les grammairiens de l'Inde ou de la Grèce n'ont étudié que des faits synchroniques. Depuis le début du XIX^e siècle, la linguistique s'absorbe de plus en plus dans l'histoire des langues, et l'on n'étudie que des faits diachroniques ; il ne se produit une réaction que depuis peu d'années. Il est, en réalité, nécessaire de se placer aux deux points de vue ; mais on ne peut voir clair qu'à condition de les séparer avec rigueur. Il est juste de dire que fr. *est* et *sont* sont issus de i.-e. **esti*, **sonti* ; mais, pour comprendre ces formes, il faut avoir fait la théorie et de i.-e. **esti*, **sonti* et de fr. *est* et *sont*, chacun dans l'état de langue dont ils font partie. Il y a continuité d'un état à l'autre ; mais les deux états diffèrent du tout au tout : i.-e. **esti* et **sonti* sont des formes analysables, d'un type normal et intelligible en indo-européen ; fr. *est* et *sont* sont des formes isolées, inintelligibles au point de vue français et uniques en leur genre. De plus la valeur de **esti* est tout autre que celle de *est* : i.-e. **esti* avait une valeur par lui-même, tandis que fr. *est* n'est rien s'il n'est accompagné de *il* ou d'un substantif : c'est *il est* et non *est* qui, en français, équivaut à i.-e. **esti*.

On ne saurait entreprendre de résumer ici un livre où les idées fourmillent, et dont il faudra méditer chaque ligne. Les deux premières parties de l'ouvrage surtout devront être lues de très près par tous les linguistes ; ils y trouveront matière à bien des réflexions.

Les objections que l'on est tenté de faire tiennent à la rigueur avec laquelle les idées générales qui dominent le cours sont poursuivies.

Ayant pour objet la « langue » seule, F. de Saussure ne s'attache pas volontiers à l'étude de la « parole ». Ce n'est pourtant qu'en étudiant minutieusement la parole que le phonéticien peut arriver à décrire la langue. Le problème, singulièrement difficile, qui consiste à rechercher comment, en observant la parole, on peut définir une langue n'est pas abordé de front. Or, plus les progrès de la phonétique permettent de préciser l'observation de la parole et plus la technique de l'observation des parlers se perfectionne, plus le problème devient embarrassant.

D'autre part, s'il est licite de faire dans une réalité donnée une coupe arbitraire pour l'étudier à l'aise, on ne doit pas s'imaginer qu'on a pour cela étudié complètement cette réalité. Il est légitime d'examiner un fait de langue en lui-même et de constater, par exemple, qu'un ancien *d* est représenté en germanique par un *t* et un ancien *ly* en français moderne par un *y*. Mais il s'agit là de faits historiques qui ne prennent un sens que si l'on cherche les conditions qui ont déterminé ces changements. Un changement qui résulte de ce que, en adoptant une langue étrangère, une population a gardé ses anciennes habitudes articulatoires est tout autre chose qu'un changement qui résulte d'une série d'adaptations commandées par quelque tendance, de caractère universel, à articuler de la manière la plus naturelle possible. En séparant le changement linguistique des conditions extérieures d'où il dépend, F. de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction, qui est nécessairement inexplicable. Et ceci se voit bien quand vient, p. 208 et suiv., un petit exposé des causes des changements phonétiques : F. de Saussure se borne alors à un aperçu des vues émises qu'il critique rapidement ; mais il n'essaie aucun classement, il n'apporte aucune vue nouvelle, aucun agencement nouveau des vues émises. Et il semble, à lire ces pages, que le problème soit presque chimérique.

Considéré dans la « diachronie », le fait linguistique est

COMPTES RENDUS

un fait historique qui ne se comprend qu'au milieu de faits historiques. Ainsi, l'on ne peut faire la théorie des successions phonétiques d'une langue qu'au moyen de rapprochements étymologiques. Mais la transmission de chaque mot pose un problème particulier, qui doit être étudié à la lumière des faits historiques. Et, si l'on veut décrire une langue actuellement parlée, on ne peut le faire qu'en tenant compte des différences qui résultent de la diversité des conditions sociales et de toute la structure de la société considérée.

Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans la critique de détail d'un livre qui n'est que l'adaptation d'un enseignement oral fugitif, et où l'on ne sait si les détails qui seraient critiquables viennent de l'auteur ou des éditeurs. Les exemples cités offriraient çà et là matière à discussion. Ainsi, p. 60, il est dit que indo-iranien *tr* donne en zend *θr-* à l'initiale et *-dr-* à l'intérieur du mot; c'est une erreur; le traitement est partout *θr*. P. 66, les Grecs sont critiqués pour avoir introduit *φ, θ, γ* au lieu de *ph, th, kh*; mais l'occlusive qui est dans les aspirées n'est pas identique à *p, t, k* simples; et les Grecs ont eu raison de créer des signes particuliers pour noter ces phonèmes. Les erreurs de ce genre sont rares; et, pour l'objet du livre, elles sont sans importance. Les exemples servent seulement à illustrer des idées générales; et si, par hasard, ils étaient tous faux, le livre n'y perdrait rien d'essentiel. En réalité, ils sont saisissants pour la plupart et instructifs, et la façon dont est justifiée par exemple l'étymologie de lat. *dominus*, p. 316 et suiv., est un modèle de démonstration étymologique élégante et brève.

A. M.

ANNUAIRE de l'École pratique des Hautes Études. Section historique et philologique, 1915-1916. Paris (Imprimerie Nationale). in-8, p.

Le volume 1915-1916 de l'Annuaire que publie l'École